

Comité d'organisation du souvenir

9 NOVembre 1932

p.a. CGAS, rue des Terreaux-du-Temple 6
1201 Genève info@cgas.ch
tél 022 731 84 30 ccp 17-753619-5

plus jamais ça

Conseil administratif de la Ville de Genève
Rue de la Croix-Rouge 4
Case postale 3983
1211 Genève 3

Notre réf. 2623-CoT

Genève, le 25-10-2012

instant de mémoire près de la Pierre commémorative du 9 novembre 1932 à Plainpalais

Mesdames et Messieurs les Conseillers administratifs,

Parce que le chef de l'armée de notre pays prépare la création de quatre nouveaux bataillons de 1600 hommes de la police militaire, nous appellerons - le 9 novembre 2012 à 17h45 - nos concitoyen-ne-s à manifester «contre le militarisme et la répression des mouvements populaires». Ces personnes rejoindront La Pierre au bout de la plaine de Plainpalais pour commémorer le souvenir du décès de 13 de manifestants pacifiques à la même date en 1932.

Notre comité souhaite qu'il plaira à votre Conseil d'y participer pour - en place publique - réitérer clairement ses engagements antérieurs du «plus jamais ça» et de s'abstenir à faire appel à l'armée pour le maintien de l'ordre dans notre République.

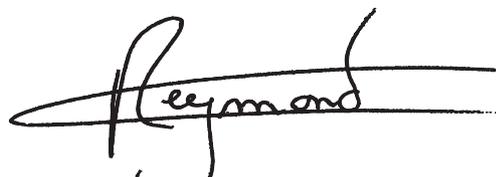
Ainsi nous aurons l'honneur d'offrir la parole à un-e de ses représentants pour raviver comme chaque année, à l'occasion de cette commémoration, l'exigence du respect des travailleurs et des travailleuses, de leurs organisations ainsi que de tous ceux et celles qui exercent leurs libertés d'expression.

Nous organisons notre cérémonie comme suit:

- 19h00 allumage de la lanterne de la Mémoire (<http://www.cgas.ch/9novembre/spip.php?article86>)
- 19h15 bienvenue exprimée par Tobia SCHNEBLI, président 2012
- 19h20 allocutions des orateurs/oratrices invité-e-s (chaqu'un-e 5 min. environ):
 - 1 représentant-e du Conseil administratif de la Ville
 - 1 représentant-e du Conseil d'Etat
- 19h34 citation des victimes d'alors, puis allocutions de 2 représentant-e-s du comité suivies, sur demande, du témoignage d'une personne du public

Nous servirons une soupe avec du pain et à boire jusqu'à 21h.

En restant dans l'attente de vous lire et de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les Conseillers administratifs, l'expression de nos considérations distinguées.



Claude REYMOND, secrétaire syndical CGAS
Comité à la mémoire du 9 novembre 1932